## CONDITIONS DES ANNONCES.

1o. Pour la seule seulement.—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille *seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement payé.

4o. Les Avis se publient en anglais et en français, mais les annonces ne sont pas dans une seule langue. Le prix est DIX PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour une première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour chaque insertion subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par *intervalle* seront comptés aux mêmes prix que la première insertion, c'est-à-dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas spécifié seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être franches, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement les gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de *l'Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement

## Lignes des Malles Journalières des E. Unis de la Mobile à la Nelle-Orléans.

Bateau à vapeur SOUTH ALABAMA, capitaine Wm. Marks.

Bateau à vapeur ALBERT, capit. Chs Walker.

Bateau à vapeur LEONIDAS, capitaine Hutton.

Bateau à vapeur MAZEPPA, capt. Joseph Cursac.

Tous ces bateaux à vapeur sont de première classe et sont commandés par des hommes experts et bienvoulus; la plus grande ponctualité sera observée pour leurs heures de départ. Les passagers seront traités avec tous les égards possibles. Ces bateaux partiront de la Nouvelle-Orléans à 2½ heures de l'après-midi et de Mobile à 9 heures et demie du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH, Agents.
28 et 29. Nouvelle Levée.

N. B. Les passagers qui veulent partir pour la Mobile, sont invités à se rendre au bout du chemin à coulisses à 2 heures.

Le dîner sera servi à bord des bateaux à vapeur, à 3 heures de l'après midi. 25 fe

**POUR PITTSBURGH**—Le steamer **Princeton**, capitaine Perry, tirant très peu d'eau, partira incessamment pour Pittsburgh et les principales villes intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue de la Douane, ou à

TOURNE & BECKWITH,
28 et 29 Nlle. Levée.
16 mars

**Pour Apalachicola**—La goëlette paquebot **David Rogers**, capitaine Gyberson, ayant la moitié partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face la rue Poydras, ou à

TOURNE & BECKWITH,
16 mars nos. 28 et 29. Nouvelle-Levée.

## Pour les Ports d'Europe.

POUR HAVRE.—Le navire américain Atlantic, capitaine W. Soule, peut encore prendre 500 balles. Pour le fret s'adresser à

WILLIA VANCE.
16 mars

POUR LIVERPOOL.—La barque anglaise Al Madras, doublée et chevillée en cuivre, capit. H. Johnston, est prête à recevoir sa cargaison. Elle porte environ 1000 balles. Pour fret, s'adresser à (16 mars) W. VANCE.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais Al Cid, capitaine John Black, peut encore prendre 400 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à

G. VANCE & R. GAMBLE, 51 Douane.

POUR GIBRALTAR.—Le brick Alcide, doublé et chevillé en cuivre, M. Vance, capitaine David, ayant la moitié de son chargement engagé, partira dans le courant de la quinzaine. Pour balance de fret, s'adresser à bord, ou à

R. GRONING & Co.

N. B.—Des avances seront faites sur les marchandises déchargées à bord de ce bâtiment. 11 mars

POUR LE HAVRE & BORDEAUX—La belle barque neuve **Louisiana**, capitaine Cook, partira de son chargement vers le 1er. d'avril. Pour fret ou passage, ayant de belles commodités, s'adresser à

JULES LE BLANC & Co.
9 mars 103, rue Royale.

POUR BALTIMORE.—Le beau brick doublé PILGRIM, capitaine Martin, ayant la moitié partie de son cargaison à bord, peut partir incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Poydras, ou à

HARROD & QUARLES,
22 fev rue de la Douane, No. 29.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais en vedette CONSTOOK, capitaine Brown, peut prendre 1300 balles de coton pour fret ou passage, s'adresser à Wm. VANCE,
22 fev 13, rue de la Douane.

POUR LIVERPOOL.—La superbe barque anglaise, fin vedette, A. I CAMBRIAN, capitaine Gowan, ayant presque tout son chargement, peut encore pour le complet prendre 250 ou 300 balles de coton. Pour le fret, s'adresser à

G. VANCE & GAMBLE
19 fev

Pour Liverpool.—La superbe navire anglais, fin vedette CELIA, capitaine John Black, est prêt à prendre chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
12 fev G. VANCE & R. GAMBLE.

Pour Liverpool ou le Clyde.—La superbe barque anglaise, doublée, chevillée en cuivre, MOUNTAINEER, capitaine Wm. Aberdeen, est prête à prendre son chargement, et sera promptement vidée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le n. 50, ou à
12 fev G. VANCE & GAMBLE.

Pour Liverpool—La barque anglaise A. I. JOHN WALKER, capitaine W. Black, doublée et chevillée en cuivre, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
13 fev Wm. VANCE, rue de la Douane, no. 18

Pour Liverpool—Le navire anglais A. I. ORIENT, capitaine W. Scott, fin vedette, doublé et chevillé en cuivre, ayant une partie de son cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à

Wm. VANCE,
13 fev 18, rue de la Douane.

## Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO.—Le brick mexicain DELEYTE, capitaine Espinola, ayant la moitié partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 150 barils ou passage, s'adresser à (15 mars) J PRATS & FILS

Pour la Baie de Galveston (Texas).—La solide goëlette, fine vedette, HENRY, capitaine Grimes, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, doit partir incessamment. Pour la balance du fret ou passage, s'adresse à bord, vis à vis la rue St. Louis, ou à

W BRYAN, 36, Vieille Levée.
7 mars

Pour la baie de Galveston et le Nassau—La superbe goëlette fine vedette LION, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, partira incessamment. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à la vieille Levée, No. 36, ou à W. BRYAN.
17 mars

POUR MATAGORDA.—La goëlette fine vedette WILLIAM & FRANCIS, capitaine Watts, doublée et chevillée en cuivre, est maintenant prête à recevoir son chargement, et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à

WM. BRYAN,
27 fev 36, Vieille Levée.

A FRETER.—La barque anglaise A. I. VENTURE, capitaine Wilson, est prête à recevoir un chargement, étant chargée de coton, elle ne tire que 12 à 13 pieds d'eau. S'adresser au capitaine à bord, ou à

R. & J. CUMMING.

A FRETER.—La goëlette FOX, capitaine Russell, du port de 100 tonneaux, est prête à recevoir sa cargaison. S'adresser à bord, ou à A. PECK,
10 mars 29, rue Royal.

A FRETER.—Le brick DANIEL WEBSTER, capitaine Goodrich, maintenant de l'autre côté du fleuve, est en bon état, et prêt à recevoir son chargement, il tire très peu d'eau. S'adresser à

HARROD & QUARLES,
22 fev rue de la Douane, No. 29.

POUR LIVERPOOL.—Le navire anglais en vedette CONSTOOK, capitaine Brown, peut prendre 1300 balles de coton pour fret ou passage, s'adresser à Wm. VANCE,
22 fev 13, rue de la Douane.

POUR LIVERPOOL.—La superbe barque anglaise, fin vedette, A. I CAMBRIAN, capitaine Gowan, ayant presque tout son chargement, peut encore pour le complet prendre 250 ou 300 balles de coton. Pour le fret, s'adresser à

G. VANCE & GAMBLE
19 fev

Pour Liverpool—La superbe navire anglais, fin vedette CELIA, capitaine John Black, est prêt à prendre chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
12 fev G. VANCE & R. GAMBLE.

Pour Liverpool ou le Clyde.—La superbe barque anglaise, doublée, chevillée en cuivre, MOUNTAINEER, capitaine Wm. Aberdeen, est prête à prendre son chargement, et sera promptement vidée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le n. 50, ou à
12 fev G. VANCE & GAMBLE.

Pour Liverpool—La barque anglaise A. I. JOHN WALKER, capitaine W. Black, doublée et chevillée en cuivre, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
13 fev Wm. VANCE, rue de la Douane, no. 18

Pour Liverpool—Le navire anglais A. I. ORIENT, capitaine W. Scott, fin vedette, doublé et chevillé en cuivre, ayant une partie de son cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à

Wm. VANCE,
13 fev 18, rue de la Douane.

## Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO.—Le brick mexicain DELEYTE, capitaine Espinola, ayant la moitié partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 150 barils ou passage, s'adresser à (15 mars) J PRATS & FILS

Pour la Baie de Galveston (Texas).—La solide goëlette, fine vedette, HENRY, capitaine Grimes, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, doit partir incessamment. Pour la balance du fret ou passage, s'adresse à bord, vis à vis la rue St. Louis, ou à

W BRYAN, 36, Vieille Levée.
7 mars

Pour la baie de Galveston et le Nassau—La superbe goëlette fine vedette LION, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, partira incessamment. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à la vieille Levée, No. 36, ou à W. BRYAN.
17 mars

POUR MATAGORDA.—La goëlette fine vedette WILLIAM & FRANCIS, capitaine Watts, doublée et chevillée en cuivre, est maintenant prête à recevoir son chargement, et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à

WM. BRYAN,
27 fev 36, Vieille Levée.

A FRETER.—La barque anglaise A. I. VENTURE, capitaine Wilson, est prête à recevoir un chargement, étant chargée de coton, elle ne tire que 12 à 13 pieds d'eau. S'adresser au capitaine à bord, ou à

R. & J. CUMMING.

A FRETER.—La goëlette FOX, capitaine Russell, du port de 100 tonneaux, est prête à recevoir sa cargaison. S'adresser à bord, ou à A. PECK,
10 mars 29, rue Royal.

A FRETER.—Le brick DANIEL WEBSTER, capitaine Goodrich, maintenant de l'autre côté du fleuve, est en bon état, et prêt à recevoir son chargement, il tire très peu d'eau. S'adresser à

HARROD & QUARLES,
5 mars No. 24, rue de la Douane.

A VENDRE OU A FRETER.—Le brick ELIZA DAVIDSON, enregistré de 200 tonneaux de 198 pieds d'anneaux, construit à New-York, en bois de chêne et cèdre, doublé et chevillé en cuivre, et parfaitement bien gréé, portant 200 balles de coton. Il est de service, sans tirer beaucoup d'eau. S'adresser pour les conditions, au capitaine Alexandre, à bord en face de la rue Poydras, ou à

HARRISON, BROWN & Co,
19 fev 47, rue Bienville.

A LOUER OU A FRETER.—La barque de construction de Baltimore JOHN A. ROBB, connue pour sa marche supérieure, doublée, clouée et chevillé en cuivre, A. I, commandé par le capitaine Bennett, et portant environ 750 balles de coton, est prête à prendre un chargement. S'adresser à bord, au premier quai au-dessous du chemin à coulisses, ou à

HARRISON, BROWN & Co,
19 fev rue Bienville, No. 47.

A FRETER.—Pour un port dans le nord ou la Méditerranée, le joli brick lub dit FLORA, capitaine Shrein, du port de 150 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, en face du steau 50, ou à

LATASTE & BRULATOUR,
24 fev rue Royale, no. 71.

A LOUER OU A FRETER.—La belle barque anglaise MADRASS, A. I, doublée, clouée et chevillée en cuivre, commandée par H. Thornton, portant environ 1000 balles de coton. S'adresser au capitaine à bord, deux rangées dessous du marché aux légumes, ou à

WILLIAM VANCE,
22 fev no. 18, rue Douane.

A FRETER.—Pour un port du nord de l'Europe, ou de la Méditerranée—Le beau brick lubectois FLORA, capitaine Shrein, du port de 188 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord, en face le poteau no. 50, ou à

LATASTE & BRULATOUR
27 fev

A FRETER.—Le brick américain Hollier, H. MILLER, capitaine Failes, pouvant porter 1200 barils. S'adresser à

EASTMAN & BROTHERS,
8 mars no. 30, Vieille Levée.

A LOUER.—A partir du 1er avril, les bureaux no 4 et 5, rue Royale, dans les bâtisses Musson. S'adresser dans les bureaux de la Compagnie d'Assurances de l'Aigle. 16 mars—16

## VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

SUCCESSION LAUTIER.—Vente par le régistre des Testamens.—Lundi 18 avril 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feu Jules Lautier, décédé intestat: **TINA**, âgée d'environ quarante huit ans, actuellement jointe à la boisson.

Conditions de la vente: comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testam.

N. B.—L'acte de vente sera passé pardevant Louis Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 8 mars

SUCCESSION de feu EVANS—Vente par le Régistre des Testamens—Mardi 19 avril 1836—à midi, à l'Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Robert Evans, les actions et propriétés ci-après, savoir:

1. Onze actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance des Négociants, sur chacune desquelles la somme de trente piastres a été payée.

2. Dix sept actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest, sur chacune desquelles la somme de cinquante piastres a été payée.

3. Une action du fonds capital de la Compagnie de Presse à coton d'Orléans.

4. La moitié indivise d'un certain lot de terre situé au faubourg Delord, au dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné sous le numéro dix neuf, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du vingt décembre 1828 et annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, notaire public, le 30 janvier 1829, lédit lot ayant, mesure française, cinquante et un pieds de face à la rue des Cours des Tritons, cinquante pieds onze pouces et un tiers sur la ligne qui le sépare du lot no dix huit, cent dix huit pieds dix pouces sur la ligne qui le sépare du lot no. vingt, et cinquante un pieds neuf pouces sur la ligne au fond.

5. Une certaine portion de terre située au faubourg Ste. Marie, au dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, formant encoignure des rues Carondelet et Hevia, mesurant, mesure anglaise, cinquante six pieds de face à la rue Carondelet, sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue Hevia, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente: les actions à soixante jours de crédit, et les propriétés foncières, un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des tes.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cénas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18 mars

SUCCESSION PRENDERGAST.—Vente par le régistre des testamens.—Lundi 18 avril 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Mary Prendergast les esclaves, savoir:

1o. Isaac, nègre âgé d'environ 53 ans,

2o. Judith, sa femme, négresse âgée d'environ quarante cinq ans, maladive et ses deux enfans Maria âgée d'environ huit ans et Isaac, âgé d'environ six ans.

Conditions de la vente: six et douze mois de crédit emballités endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

W F C DUPLESSIS, rég. des testamens.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Levis, notaire public, aux frais des acquéreurs 17 mars

SUCCESSION de McDOWELL.—Vente par le Régistre des Testamens—Cour des Preuves—Lundi vingt huitième jour de mars 1836, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, à l'encan, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis quinze actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Commerciale de cette ville, payées, au-dessus à heures p. m. au bureau du Régister des testamens, encoignure des rues Ste. Anne et Condé, en cette ville, les effets et billets dépendant de la succession de Henry McDowell, décédé, consistant dans une presse à cotton à graver, une planche en cuivre, un échantillon de cette carte de l'Etat du Mississipi, un lot de cuivre gravé et dessiné, avec un lot de livres, cartes et curiosités, &c.

Conditions de la vente, comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de feu Moria—Avis est donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous six jours à dater de ce présent jour, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Patrice Avezac, exécuteur testamentaire de François Moria, décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds en ses mains réservés conformément au compte et le dit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la cour.

W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tes
10 mars

COUR DES PREUVES.—A tous que FRANCISCO TIO a présenté une pétition à la cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jayme Dois, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous six jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.

W. G. DUNN,
17 mars W. F. C. DUPLESSIS, rég. des tes

MARCHESSEAU, arrivant de France offre à vendre aux prix les plus modérés les marchandises qui suivent, en gros et en détail.

Vins en belles d'Hongrie, vins fins de la Haute-Bourgogne, Clos Vougiot, Chambertin des Nuits, Richebourg, Volney, de la Côte Rôtie, de l'Hermitage blanc, à Chablis, de Hongrie, Champagne mousseux, le tout en caisses, jus de groseilles et de cerises rouges, liqueurs à l'eau de vie, liqueurs aussi assorties, cognac, anisette, traiche confite le pied d'une livre, à la eau de vie vieille de cognac de 30 ans, globes géographiques qui se gonfle par l'impression de l'air avec azote, nord et méridion mobile suspension, lanterne nouvelle et toute fait curieuse; chocolat, bonbons et confitures, menthe aux baies, pastilles, cigares, bottes et souliers, bijouterie, pommes sèches, poires vertes, cassis pour punes, haricots rouges, pruneaux de cours, moutard, miel en pots, résine en barril et en pots, enfarges en entrayes, propre à attirer les chevaux dans les prairies, et leur empêcher d'être volés, toutes sortes de serrures et à secret, et infinité d'autres sujets nouveaux.

Son magasin est ouvert rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse, en face du no 181. 19 m rs—3

A VENDRE.—Les propriétés suivantes, situées dans la partie la plus avantageuse du faubourg et dignes par leur importance de fixer l'attention des capitalistes et des spéculateurs.

Le bloc entier de cinq magasins à 3 étages, formant le coin des rues Poydras et des Magasins.

La maison et magasin situés dans la rue Poydras, entre les rues Tchopitoulas et des Magasins, occupés maintenant par MM. Bier & Stewer.

Les deux maisons et lots de terre, dans la rue du Camp, adjacens à l'église de St. Patrick.

La propriété tout entière, située dans les rues Annonciation et St. Thomas, consistant en une vaste maison à deux étages, bâtie en briques, avec jardins, dépendances, écurie, remise, &c. récemment occupée par M. M. Reynolds, ainsi qu'une autre maison avec ses dépendances, faisant face à la rue St. Thomas, et tous les lots de terre vacans, adjacens à cette propriété.

Le lot sur la batture, avec un magasin neuf à quatre étages, que l'on y construit maintenant et le magasin à deux étages, élevé sur le derrière du lot et faisant face à la rue du Commerce.

Huit lots de terre faisant face aux rues de la Commune et Philippa.

Les maison et les ajoureaux, situés dans la rue du Canal, au coin de la rue Carondelet.

Plusieurs lots attenans, situés dans différentes parties du faubourg Livaudais

S'adresser, pour plus amples informations et pour les conditions à BYRNE, HERMANN & Co.
14 mars—10 rue du Canal

TERRES AU TEXAS à vendre.—Le soussigné offre en vente différentes terres situées au Texas, de la meilleure qualité et très avantageusement situées et propres à être défrichées, sur la Rivière Rouge ou ses bords. Ces terres sont par concessions d'une à trois lieues d'étendue; les titres de propriété sont authentiques et clairement établis, comme on peut s'en convaincre en les examinant chez le soussigné. Quelques-unes de ces terrains sont enclavées dans la concession faite à M. Zavala, sur les bords du fleuve Sabine et près de Nacogdoches. S'adresser à C. A. WARFIELD,
5 No. 69, rue de la Commune.

AVIS.—Attendu que Anacharsis Luminais, shérif, a commis des détournements au préjudice de deux cautionnements qui ont été donnés par lui en somme shérif susdit, l'un le 16 juin 1832, pour la somme de douze mille piastres, conjointement avec Jean Baptiste St. Amand et Patrice Avezac, ses cautions; et l'autre le 25 février 1833, pour la somme de douze mille piastres, conjointement avec Godefroy Boudousquié, sa caution

Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la date de la publication de présentes, les raisons pour lesquelles lesdits cautionnements et les hypothèques en résultant, ne seraient pas annellés et annullés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le trois mars mil huit cent trente six, et dans la 60ème. année de l'Indépendance des Etats-Unis.

(Signé) E. D. WHITE,
Par le Gouverneur,
(Signé) Martin Blache, Secrétaire d'Etat
15 mars—20

AVIS.—Le soussigné donne avis à tous ceux qui lui doivent d'avoir la complaisance de venir régler dans le plus bref délai, son intention étant de partir sous peu pour France; il invite également toutes les personnes qui ont contre lui des réclamations de les lui présenter. Il poursuivra tous ceux qui retarderont de régler leurs comptes.

J. B. FLEURY.
18 mars—4

Le soussigné étant sur le point de son départ, offre à vendre son établissement de coiffeur et dégraisseur, rue Royale entre St. Louis et Conti, et connu tant par son débit que par sa proximité du commerce. Le soussigné profite de cette occasion pour prier les personnes qui lui doivent de régler avec lui sous le plus bref délai et celles à qui il peut devoir de lui présenter leurs comptes.

J. B. GILLY.
18 mars—3

COTONNADE, épaisses, blanches et de couleur—126 balles cotonnades pour habillemens de nègres en débarquement et en magasin, à vendre par
19 mars ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres

## Avis de Banques et de Comp.

**Compagnie de l'Hôtel de la Bourse.**

LES actionnaires de cette compagnie sont invités à se présenter aux bureaux de la compagnie d'assurances de l'Océan, pour opérer le transfert de leurs actions en celles de la Compagnie de Banque et de Bourse, conformément à la section de l'acte supplémentaire pour amender la charte primitive de la compagnie, promulguée aujourd'hui.

Nouvelle Orléans, 12 mars.

Par ordre,

14 mars—37 F. DELANGER, secrétaire.

**Banque des Citoyens de la Louisiane.**

LES bureaux de cette banque sont maintenant ouverts pour la transaction des affaires à l'encoignure des rues Royale et St. Louis, où les dépôts seront reçus et versés en caisse. La direction commencera à escompter lundi prochain 17 mars, et continuera tous les lundis et jeudis. Les billets présentés à l'escompte doivent être déposés dans la boîte les samedis et mercredis de chaque semaine, avant 3 heures.

Le bureau des commissaires pour recevoir les souscriptions au capital est transporté au no 84, près le local de la banque. Par ordre de la direction,

14 mars C. LESSEPS, asst. caissier.

**Banque des Citoyens de la Louisiane.**

La direction procédera à la nomination d'un caissier de cette institution à sa séance de jeudi, 17 courant.

Les applications pour cette place seront reçus au bureau de la Banque jusqu'au 17 courant.

Par ordre de la direction,

10 mars—3 Chs. LESSEPS, asst. caissier.

**Banque de Carrollton.**

AVIS est donné à tous les actionnaires de cette institution que conformément aux dispositions d'un acte adopté par la Législature pour amender la charte primitive et promulgué selon la loi, une assemblée des dits actionnaires est convoquée et aura lieu dans le local de la Banque, à l'encoignure des rues du Canal et St. Charles, le 5 avril prochain, à 5 heures du soir, pour y approuver et accepter les amendements, il sera, en même temps, soumis à l'assemblée un état de la situation des affaires de la Banque.

Par ordre.

12 mars John NICHOLSON, caissier.

**Compagnie du Rail Road et de Banque d'Atchafalaya.**

AVIS est donné aux actionnaires de cette institution que conformément à la 30e section de l'acte supplémentaire à l'acte d'incorporation de la dite Compagnie, un paiement de cinq piastres par chaque action sera dû et devra être payé vendredi, le 1er avril prochain. Par ordre de la Direction.

Robt. G. DIXON, caissier.

Extrait de la Section 15 de la charte—Dans le cas où quelque actionnaire négligerait ou manquerait de payer les paiements, jusqu'à concurrence de vingt cinq piastres sur chaque action, à l'époque où les dits paiements seront exigibles, cet actionnaire perdra tout droit à la somme ou aux sommes payées sur chaque action ci-dessus, au profit de la compagnie. 12 mars

COMPAGNIE du Chemin à Coulisses et de la Banque d'Atchafalaya—Avis est donné aux actionnaires de la dite compagnie, que les livres de transfert seront ouverts le 10 courant, 10 mars.

Par ordre,

12 mars ROBERT G. DIXON, caissier.

**Compagnie d'Assurances de l'Aigle.**

Incorporée le 2 avril 1835.

**Capital $500,000.**

Président Mr Charles Briggs;

Directeurs:

MM Thomas Barrett MM Edmund J Forstall,
John E Hyde Henry D. Richardson,
J A Bartlit James Grimshaw.

Secrétaire Mr John Winchend.

Cette compagnie prend des risques contre l'incendie, les dommages de la mer et des fleuves et rivières, et se charge aussi de garantir les lettres de change et les billets à ordre. Les bureaux sont situés au no 5, rue Royale.

JOHN WHITEHEAD, sec.
10 mars—1m,3ps

**Compagnie de Banque et d'Améliorations.**

AVIS—Des propositions seront reçues au bureau de ladite compagnie jusqu'au 1er avril prochain pour les ouvrages et travaux ci-après détaillés, relatifs à la construction d'un édifice pour la Banque des Citoyens, savoir:

Pour la charpente en fer et serrurerie.
Pour la menuiserie.
Pour la couverture en cuivre.
Pour les marbres et pierres.
Pour les enduits et stucs.
Pour la sculpture.
Pour la peinture.
Pour la vitrerie.

Un nivellement de pierres, soumissionner chacun pour les travaux propres à son division.

Le cahier des charges communiqué au bureau de la compagnie, de chaque jour de 9 heures a. m. jusqu'à 2 p. m.

9 mars—22 J. H. RAVOTEAU, secrétaire.

**Compagnie de la Bourse et de la Banque.**

Avis est par le présent donné que les livres de souscription au fond capital de la

COMPAGNIE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE

seront ouverts au bureau de la compagnie d'assurances d'Orléans, rue Royale, le 8e jour de mars et resteront ouverts pendant l'espace de vingt jours (les dimanches exceptés) entre 10 a. m. et 2 p. m.

John B. Byrne, Thomas Barrett,
Lucien Hermann, Richard O. Prichard,
Maurice White, Peter Dobyns,
Steven L. Peters, Commissaires à
Nouvelle Orléans, 9 fev. 1836. 19 fev—33

BANQUE DE CITÉ,
Nouvelle Orléans fev. mars.

LES directeurs de cet institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payables aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs à partir de lundi prochain, 14 mars.

2 mars—1m ROBERT J. PALFREY, caissier.

AVIS—Le soussigné annonce pour aujourd'hui, à la Bourse des Directeurs de la Compagnie de Presse à Coton d'Orléans, est ajourné au 29 courant. Par ordre.

W. G. DUNN,
20 fev—37 Le secrétaire pro tempore.

LES livres de souscription au capital de la Banque de la Compagnie des Améliorations pour la Nouvelle Orléans sont ouverts depuis le 25 courant.

Les personnes désirant souscrire peuvent se procurer des exemplaires de la charte de la compagnie, au bureau de la compagnie, no 151, rue de Chartres, et chez M. Gaston Brusle. 26 fev—37

DANS LA COUR DES PREUVES dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans—Succession de feu Palmer Smith—Il est ordonné par la cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans qu'une assemblée des créanciers de la succession de feu Palmer Smith, sera convoquée pardevant W. Y. Levis, notaire public en cette ville, pour le lundi 28e jour du mois de mars prochain à 10 heures du matin, à l'effet de prendre connaissance et de délibérer sur la marche des affaires de la susdite succession et de nommer un ou plusieurs syndics pour prendre l'administration d'icelles: que M. W. Hoffman soit nommé défenseur aux héritiers absens.

Nouvelle Orléans, 22 février, 1836.

CHARLES MAURIAN, juge

Pour copie conforme à l'original.

26fev-30 W. F. C. DUPLESSIS, rég. des test

TRAITES sur New York, à vendre par
EASTMAN & BROTHERS,
8 mars no. 30, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Unicorn, de Marseille, dix huit caisses Serrures de 4 à 9 pouces; serrures fines pour portes de magasin, serrures pour armoires et plantaires en fer; verroillerie de 5 à 36 pouces; loquets à olive; turgettes fines et communes; crochets en fer et en cuivre; gâchettes d'armoires; compas en cuivre et en fer; pitons à vis; pâtes dorée pour glaces, &c. J. LABADIE,
2 mars 59, rue de la Levée.

URNES EN CIMENT PATENTE POUR ornemens de cheminées.

100 Moules pour ornemens de cheminées, objet reconnu essentiel pour prévenir la fumée et la pluie par les cheminées, et donnant un tirant d'air, en outre qu'il sert d'ornement dans un local.—à vendre par Wm. BRYAN,

No. 36 rue de la Vieille-Levée;

Et à la manufacture, rue de l'Esplanade, No. 57.

Chassis de fenêtres, seuils de portes, dalles, etc. etc
7 Mars.

SANGSUES—De très grosses sangsues, à vendre à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD.
9 mars rue Royale.

A VENDRE.—Plusieurs terres d'un grand prix pour la culture du coton et de la canne à sucre, parfaitement bien situés. Pour les conditions qui seront très favorables et pour plus amples renseignemens s'adresser à

9 mars—6m L. MILLAUDON.

A VENDRE.—1080 quintaux fer plat; 225 do. do rond; 160 demi pipes vin rouge; 300 barils do; 1400 barils eau-de-vie; 300 do amandes douces; 100 sacs noisettes; 6000 remes papier; 824 barils vin sec; 200 do. doux; 75 do vinaigre, 1000 jarres huile d'olives; 30 caisses savon; 125 do amandes; 1200 caisses, 1640 dito, 800 quarts raisins; 60 sacs noisettes; 4 caisses ruban en soie de Grenoble; 2 barriques cremor; 500 jarres olives; 360 seronas amandes en coque; 448 caisses citron, 189 jarres raisins en grapes.

10 mars—3 A. M. MIRANDA & Co.

LETTRES de Change sur Paris et Londres, à vendre par

24 fev M. S CUCULLU, LAPEYRE & Co

TRAITES sur New-York, à vendre par
LEGENDRE & SAMORY,
9 mars 47, rue Toulouse.

AVIS.—Mme. E. LEFEBVRE devant s'absenter incessamment, prie les personnes qui pourraient avoir quelques réclamations à lui faire de les présenter dans le délai de quinze jours, parce que ses chargés d'affaires en patiendraient en son absence que ce qui aura été reconnu par elle même avant son départ. Même. Le prix en même temps les personnes qui lui doivent des comptes arriérés de les solder de suite. 15 mars

LE soussigné, jardinier et marchand de graines, au coin des rues Poydras et Gironde (autrefois les jardins et plantations Gravier), à côté du rail-road, dans la rue Poydras, fournit des graines fraîches pour jardins potagers, à des prix très modérés; on peut s'en procurer un seul paquet, une douzaine, essayer, ou une boîte contenant de 50 à 100 espèces différentes, toutes bien distinctes et avec leurs noms lisiblement écrits, formant un assortiment complet de graines de choix et propres au climat de ce pays, pour jardins potagers.

On trouve aussi chez le soussigné une grande variété de graines de fleurs, annuelles, vivaces, &c.

Plantes et arbustes, par douzaine ou par centaine.

24 fev—3m,1ps S. JOHNS.

BILLETS de Banque du Mississipi—$25,000 en billets de Banque de l'Etat du Mississipi, en demande, à 1 pour cent d'escompte.

8 mars A. DANIELS & GOODMAN.

CIGARRES.—150,000 cigarres de la Havane, de qualités supérieures, à vendre par

9 mars C. WORSLEY, 10 Gravier.

CHAPEAUX de Paille—En caisses neuf douzaines, à vendre par FROST & Co,
5 mars 8, rue de la Douane.

$100 DE RÉCOMPENSE seront payées à quiconque prendra et remettra entre les mains de la personne qui l'a volé, un jeune garçon, âgé de 14 à 15 ans, ayant une physionomie ouverte, la peau jaune, de grands yeux noirs; il avait un caleçon quand il est parti, il est hors de doute que celui qui le débauche, le lui aura ôté, et cinq piastres à celui qui le ramènera chez son maître, rue St. Louis, no 20.

Les capitaines de steamboats sont prévenus de ne pas le recevoir à bord, sous aucun prétexte, sous peine d'être poursuivis selon toutes les rigueurs des lois.

17 mars—3

$10 de Récompense—S'est absenté de chez le soussigné vers le 21 du mois passé, le nègre **Washington**, âgé de 23 ans, taille cinq pieds cinq pouces, parlant anglais et français, très robuste et d'une jolie figure; il s'habille ordinairement en cotonnade et porte un grand chapeau blanc; il a l'habitude de travailler dans les presses à coton et aux déchargements des navires et steamboats où il a été vu ces jours derniers.

La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui logera ledit nègre à la geole.

19 mars—15 C. HUCHET KERNION.

$50 de Récompense—Partie maronne du soussigné, encoignure des rues Remparts et Orléans, une mulâtresse américaine, esclave, nommée ELVIRE, agée de 22 ans, haute de 4 pieds, complexion claire et taille svelte, parle français et anglais, ayant l'air timide en l'adressant; elle s'était déjà évadée avant et cachée pendant longtems au faubourg Washington.

La récompense ci-dessus sera donnée à ceux qui la mettront à la geole ou fourniront de renseignements tels que le soussigné pourra s'en emparer de nouveau.